

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION ANIMATIONS du 08 septembre 2025

Présents : Gilles Robert, Magali Robert, Guillaume Giraudon, Pierre-Yves Peyron, Joëlle Epinat, Martine Hugué, Janine Tissot
Absent(e) : Michelle Bouteille

1. Animations fin d'année 2025

La date du samedi 25/10/2025 a été arrêtée.

Prévoir une semaine avant l'animation la préparation de la décoration avec les bénévoles.

1.1 Halloween : atelier enfants

- Heure de l'animation : 14h30
A destination des 5-10 ans (15 enfants maximum)
Tarif : 10€ par enfant
Les enfants peuvent venir déguisés.
- Présentation par Guillaume : il s'agirait d'un atelier autour de la création de porte-clés grâce au plastique magique. Les enfants réaliseront chacun 3 porte-clés.
- Matériel à acheter : feuilles plastique magique, feuilles fluorescentes, feutres et feutres fluorescents, bonbons.
- Lorsque la dernière fournée de porte-clés sera lancée, les enfants feront une chasse au trésor sur le même modèle que celle de 2024. Des bonbons seront donnés en guise de trésor.

1.2 Halloween : Murder Party « Meurtre au Moulin des Massons »

- Heure de l'animation : 19h30
A destination des adolescents et adultes (dès 15 ans) ; 15 participants maximum
Tarif : 10€ par participant
- Principe de la Murder Party : 1 meurtre, 15 joueurs, 1 enquête à résoudre.
- Synopsis proposé par Magali : Nous sommes en 1912, dans un petit hameau situé dans les Monts du Forez, au bord de la rivière Vizézy. Le Moulin des Massons, spécialisé dans la production d'huile de colza grillé, est au cœur de la vie locale.
Mais une nuit, son propriétaire, Auguste CHARVIER, est retrouvé mort à proximité de la roue à eau du moulin. Tout semble indiquer un accident, mais les villageois murmurent qu'il s'agit d'un meurtre....
La gendarmerie se présente rapidement sur les lieux et devant l'ampleur de la tâche, mandatent des enquêteurs pour élucider ce mystère et surtout ne pas entacher la réputation du Moulin des Massons. Très vite, 6 suspects sont interpellés. Tous connaissent Auguste et ont bien des secrets à cacher...
- Déroulement du jeu : Pendant 1h, les joueurs (les enquêteurs mandatés par la gendarmerie) devront interroger un à un les suspects, analyser des indices, puis délibérer pour désigner le coupable et le motif du meurtre.
Les suspects seront joués par des bénévoles volontaires ainsi que des salariés. Le maître du jeu (joué par un salarié), sera là pour mener la partie et aiguiller les enquêteurs.
Chaque joueur disposera d'une fiche contenant des informations personnelles sur les suspects, leur trait de caractère, ainsi que les raisons pour lesquelles ils sont soupçonnés dans cette affaire. Ils pourront également étudier les indices remis par le maître du jeu au cours de la partie.

1.3 Noël : atelier enfants

- La date du 06/12/2025 a été arrêtée
Heure de l'animation : 14h30
A destination des 4-10 ans (15 enfants maximum)
Tarif : 10€ par enfant

- Magali propose la customisation d'une chaussette de Noël. Les enfants repartent chacun avec leur chaussette à garnir à la maison.
- Matériel à acheter : chaussettes vierges, colle à tissus. Joëlle dispose de pompons et de paillettes, Magali dispose également de pompons et de feuilles de feutrine de différentes couleurs.
- Après la customisation de leur chaussette, les enfants visitent le moulin et découvrent le Père Noël. Au retour dans la salle, ils goûtent tous ensemble une bûche réalisée par Joëlle. S'ils le souhaitent, ils peuvent écrire leur lettre au Père Noël comme en 2024 (Magali s'engage de nouveau à leur répondre par mail).

2. Agenda 2026

- Ouverture le samedi 07/02
- Du 07/02 au 08/03 : ouverture du mardi au dimanche de 14h à 17h30.
Du 09/03 au 03/04 : ouverture week-ends et jours fériés de 14h à 18h.
Du 04/04 au 03/05 : ouverture du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Du 04/05 au 03/07 : ouverture week-ends et jours fériés de 14h à 18h.
Du 04/07 au 20/09 : ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h puis de 14h à 18h30. Les week-ends et jours fériés de 14h à 18h30.
Du 21/09 au 16/10 : ouverture week-ends et jours fériés de 14h à 18h.
Du 17/10 au 01/11 : ouverture du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Du 02/11 au 29/11 : ouverture week-ends et jours fériés de 14h à 18h.

3. Planning des animations 2026

3.1 Vacances de février

- Pour rappel, suite à la décision prise lors de la réunion animation du 28/05, les ateliers auront désormais lieu uniquement sur notre zone de vacances, et non plus toutes zones confondues.
- Ateliers enfants les mercredis 11/02 et 18/02 à 14h30 ; à destination des 5-12 ans.
- Tarifs inchangés à savoir 10€ par enfant.
- L'atelier « Pâte à tartiner et crêpes » ne fonctionnant pas, Magali propose de confectionner à la place des mini galettes des rois au tourteau de noisette. Pendant la cuisson des galettes, les enfants fabriqueraient leur propre couronne. L'atelier se terminerait ensuite par un goûter avec une galette préparée à l'avance.
Pierre-Yves propose quant à lui de remplacer l'atelier « Pâte à tartiner et crêpes » par la confection de petits pains au lait et aux pépites de chocolat. Il s'était renseigné en amont auprès du boulanger. La proposition de Magali a finalement été retenue. L'idée de Pierre-Yves est gardée pour plus tard.

3.2 Chasse aux œufs

Pour l'année 2026, l'ensemble des participants de la commission animation sont unanimes pour ne pas reconduire la chasse aux œufs. En effet, cela demande beaucoup d'investissement pour très peu de retours. De nombreuses chasses aux œufs ont fleuri dans les Monts du Forez, il est donc temps pour le Moulin des Massons de ne plus proposer cet événement.

3.3 Vacances de Pâques

- Pour rappel, suite à la décision prise lors de la réunion animation du 28/05, les ateliers auront désormais lieu uniquement sur notre zone de vacances, et non plus toutes zones confondues.
- Ateliers enfants les mercredis 08/04 et 15/04 à 14h30 ; à destination des 5-12 ans.
- Tarifs inchangés à savoir 10€ par enfant.
- L'atelier « Petit pain du Moulin » s'essouffle, le nombre de participants baisse chaque année, on ressent une certaine lassitude et le Moulin fait face à de nouvelles demandes.

Magali propose donc un atelier en lien avec les saisons et plutôt tourné vers la création : la confection de nichoirs. Nous avons la chance d'avoir des bénévoles qui travaillent le bois, ils pourraient donc nous aider à les confectionner. Les enfants n'auraient plus qu'à les assembler puis les peindre. Ils repartiraient donc avec leur nichoir peint ainsi qu'un petit sachet de tourteau de colza grillé à donner aux oiseaux. Le Moulin leur proposera également un goûter avec un gâteau au tourteau de noisette réalisé en amont.

3.4 Vacances d'été

- Ateliers enfants les mercredis 15/07, 22/07 et 29/07, puis les 05/08, 12/08, 19/08 et 26/08 à 14h30.
- Pour rappel, suite à la décision prise lors de la réunion animation du 28/05, l'atelier « Petit pain du Moulin » serait désormais proposé en alternance avec un nouvel atelier.
- Magali propose ainsi une chasse au trésor pour un public familial. L'animation durerait 1h environ et pourrait accueillir jusqu'à 24 participants (6 équipes maximum). Le tarif a été arrêté à 7€ par participant.
L'idée est de se déplacer sur le site afin de résoudre 6 mini jeux par équipe. L'équipe la plus rapide remporte un indice sur la localisation du trésor. En réunissant tous les indices, les participants parviendront à retrouver le trésor.
- En parallèle de la chasse au trésor, Magali propose de mettre en place une balade contée à destination des 2-4 ans. En effet, cet été nous avons eu beaucoup de demandes. Elle débiterait également à 14h30 et durerait 45min maximum. Le tarif proposé est de 5€ par enfant. Les adultes peuvent accompagner leur enfant gratuitement.
L'idée est de se déplacer sur le site et de raconter des histoires en lien avec les légendes foréziennes. Au cours de l'animation, les enfants récolteraient les éléments nécessaires à la confection d'une potion magique.
- Ainsi la chasse au trésor et la balade contée auraient lieu les 15/07, 29/07, 12/08 et 26/08.
L'atelier « Petit pain du Moulin » aurait lieu quant à lui le 22/07, 05/08 et 19/08.

3.5 Fête du Moulin : 18/07/2026

- Pour rappel, suite à la décision prise lors de la réunion animation du 28/05, un seul et unique événement sera désormais organisé dès 2026.
Après différents avis nous ayant été laissés concernant les animations qui ont lieu dans le département au mois de juin, il s'est avéré que la date du concert du 19/07/2025 était intéressante. Ainsi, la prochaine Fête du Moulin aura donc lieu le samedi 18/07/2026.
- Cette journée regrouperait à la fois ce que nous faisons pour la Fête du Pain, ainsi que ce qui était en place pour la Fête du Moulin. A cela nous ajouterions un concert en soirée.
- Un événement tel que celui-ci devra être préparé bien en amont de ce que nous avons l'habitude de faire les autres années.

3.6 Vacances de la Toussaint

- Ateliers les mercredis 21/10 et 28/10 à 14h30.
- Pour ces vacances ci, Magali propose un atelier en lien avec le soin du corps. En effet, l'huile de noisette est excellente pour la peau, riche en vitamine E et est l'une des rares huiles à ne pas laisser de film gras sur la peau après application.
Avec la participation de Delphine Bruyat, bénévole et psychopraticienne en réflexologie, l'atelier consisterait à visiter dans un premier temps le moulin pour assister à la fabrication d'huile de noisette, puis de confectionner une huile hydratante par exemple (ou autre recette choisie par Delphine).
Cet atelier s'adresserait aussi bien à des adultes (et permettrait d'attirer une nouvelle tranche d'âge : 30-45 ans), qu'à des enfants. Le tarif arrêté est de 12€ par participant.

4. Projet visite libre

4.1 Présentation du projet

Après s'être réunis à plusieurs reprises, les salariés Pierre-Yves, Guillaume, Laëtitia et Magali proposent un projet de visite dans le but de soulager à la fois les bénévoles, mais aussi les salariés. Il leur a en effet apparu clair que mettre en place un audioguide, un hologramme ou encore de la réalité virtuelle/augmentée, représentait un coût trop important pour le Moulin.

De plus, face à l'urgence de la situation, il est selon eux temps de mettre en place un autre système qui viendrait en complément de la visite guidée : de nombreuses visites cet été sont parties avec seulement 2 visiteurs... C'est pourquoi les salariés ont pensé à la « visite libre ».

Cette visite serait moins chère, car non guidée et plus courte. Les salariés proposent par exemple 5€ pour 45min.

Elle pourrait se dérouler à tout moment de la journée, sans réservation, pendant les horaires d'ouvertures du Moulin ou lors de la présence des salariés. Ce qui signifie qu'en décembre et janvier, il serait possible de la proposer si des visiteurs viennent par hasard sur le site.

Il n'y aurait pas de limite dans le nombre de visiteurs (contrairement à la visite guidée qui peut accueillir 25 personnes maximum).

Le but n'est bien évidemment pas de supprimer la visite guidée. Elle fait l'identité du Moulin des Massons. La visite libre vient donc en renfort. En basse saison par exemple, lorsque le Moulin est ouvert du mardi au dimanche ou les week-ends et jours fériés, 1 seule visite guidée serait proposée l'après-midi ; le reste se ferait en visite libre. Cela libère du temps pour les salariés et soulage les bénévoles guides. En haute saison, 2 visites guidées seraient proposées (1 le matin, 1 l'après-midi), le reste en visite libre.

4.2 Déroulement de la visite libre

Accueil

- Billet « visite libre » qui atteste du paiement.
- 1 dépliant qui indique les étapes à suivre et les explications données dans le moulin.

Salle JBC

- Création d'une petite salle à l'aide d'une cloison qui viendrait se positionner au niveau de la dernière poutre : l'idée est de fermer le fond de la salle JBC pour en faire un espace « salle vidéo ». La salle reste bien assez grande pour continuer à mener les différents ateliers (le téléviseur ne sert plus lors des ateliers, les documents ont été plastifiés. Nous avons remarqué qu'ainsi nous avons encore plus l'attention des enfants).
- Les visiteurs entrent et sortent par la porte du fond de la salle. Pour éviter tout intrus, il serait possible d'installer une barre comme celle présente sur les issues de secours.
- Afin d'optimiser la salle, le téléviseur serait déplacé. Un bouton permettrait aux visiteurs de mettre en marche le film ou de le faire repartir du début (ainsi, les bénévoles ou salariés présents à l'accueil n'ont pas à se déplacer).
- Les visiteurs visionnent un film expliquant l'histoire du hameau, le patrimoine bâti, l'historique des 3 moulins et la création de l'association.
- Le dépliant indique ensuite aux visiteurs de se rendre vers la turbine.

Turbine

- Installation d'un écran à l'extérieur, à côté de la fresque des moulins. Les enceintes pour le son sont déjà présentes car utilisées en visite guidée.
- Ici, les visiteurs visionnent un film retraçant l'histoire du Vizezy, les 70 moulins au départ puis qu'un seul, la volonté de créer de l'électricité par les propriétaires, le cheminement de l'eau (prise d'eau, bief, écluse, conduite forcée), et le fonctionnement de la turbine.

- Le dépliant invite les visiteurs à composer le code pour rentrer dans la salle de la turbine (cela évite les intrus). Une corde serait installée plus près de la porte d'entrée pour éviter tout incident car cela peut être dangereux sans surveillance. Lors de la visite guidée, cette corde est facilement détachable.
- Le dépliant invite ensuite les visiteurs à refermer derrière eux, puis de se rendre au moulin.

Moulin

- En arrivant, les visiteurs donnent leur billet intitulé « visite libre » aux graissous présents pour attester le paiement.
- Ici, il est difficile d'installer un écran car c'est trop bruyant. Et cela n'aurait pas de sens car les visiteurs assisteraient en direct à la production d'huile.
De plus, un salarié ou un bénévole le week-end est forcément présent pour produire.
- Le dépliant indiquerait donc, grâce à de belles photos mettant en avant les machines et/ou quelques détails, les différentes étapes de la fabrication. Ainsi, les visiteurs comprendraient mieux ce qu'il se passe sous leurs yeux.
Si certains visiteurs arrivent au beau milieu d'une pressée, libre à eux de patienter jusqu'à la suivante ou se promener sur le site en attendant.
- Libre aux graissous (en fonction du temps, de l'envie et des visiteurs) de montrer le rouet en marche.
- Si les visiteurs posent trop de questions, les graissous peuvent leur suggérer de suivre la visite guidée afin d'obtenir davantage d'informations.

Retour à l'accueil

- Fin de la visite libre, pas de dégustation

4.3 Devis

Le 04/09, Manon PASSEL, vidéaste à son compte, a laissé un mail pour proposer ses services. En effet, elle est déjà venue au Moulin des Massons étant plus jeune et souhaiterait nous rencontrer.

Dans le cadre de la mise en place d'une visite libre, il apparait important de lui parler de ce projet et lui demander un devis.